

PÔLES ESPOIRS

**DOSSIER DE RENTREE
POLE ESPOIRS
BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE
SAISON 2025/2026**



**FRANCE
JUDO**

PÔLE ESPOIRS BFC

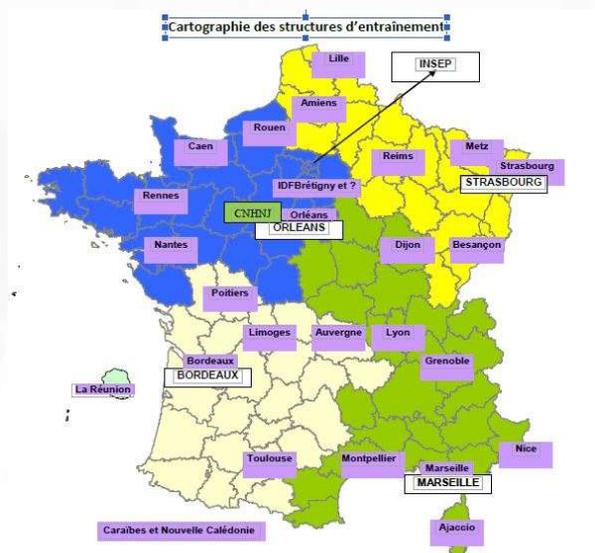


QU'EST-CE QU'UN POLE ESPOIRS ?

C'est un organe fédéral géré et financé en partie par la Ligue. Il est intégré au Parcours de Performance Fédéral (PPF) de la FFJDA. Il existe à ce jour 26 Pôles Espoirs Judo.

Il permet aux athlètes de concilier leurs études avec une charge d'entraînement augmentée.

Le Pôle Espoirs est composé dans sa majorité par une population de cadets, mais il accueille également des athlètes de la catégorie minimes et juniors. Il est chargé de développer et de perfectionner le bagage technique ainsi que les qualités physiques et psychologiques des jeunes judokas.



Rattachement Fédéral : Fédération Française de Judo Kendo et Disciplines Associées
21-25 avenue de la Porte de Chatillon – 75680 PARIS CEDEX 14
Tel : 01 40 52 16 16 Mail : judo@ffjudo.com

Directeur technique national : Sébastien MANSOIS

POURQUOI LE POLE ESPOIRS ?

C'est une structure support pour les clubs formateurs de la région. Elle met tout en œuvre pour que les jeunes judokas bénéficient des meilleures conditions afin de mener à bien leur **double projet** :

- ↻ Aménagements horaires de la 4^{ème} à la Terminale
- ↻ Soutien scolaire individualisé
- ↻ Suivi personnalisé de l'athlète :
 - Technique
 - Physique
 - Psychologique
 - Scolaire
 - Médical (Visite médicale, électrocardiogramme...)
- ↻ Diversification des partenaires d'entraînements (échanges réguliers entre le Pôle Dijonnais et le Pôle Bisontin, stages avec d'autres structures tels que le Pôle Espoirs de Grenoble, Strasbourg, Poitiers...)
- ↻ Déplacement et prise en charge des tournois nationaux (sur sélection)
- ↻ Participation à 3 tournois labellisés, aux compétitions UNSS et fédérales
Participation à des tournois et stages à l'étranger
- ↻ Présence médicale régulière
- ↻ Formation d'arbitrage et préparation aux grades

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU POLE ?

Le Pôle Espoirs BFC a pour objectif de préparer **techniquement, physiquement et psychologiquement les athlètes afin qu'ils puissent intégrer ultérieurement les équipes de France**. Pour cela, la structure les dirige vers une formation technique globale et étendue, afin de les aider à mettre en place un système d'attaque individualisé. Les entraînements ont pour buts de leur faire acquérir des placements et des postures précises en ajoutant progressivement, du déplacement et du rythme pour les diriger vers un judo d'initiative et d'efficacité. Cette période fonde les bases techniques qui pourront ensuite être perfectionnées dans un but de performance.

Mais le rôle du Pôle Espoirs est beaucoup plus large que ça....

Il ne faut pas oublier que tous ne seront pas des athlètes de haut niveau, mais peut-être de futurs dirigeants, enseignants, arbitres, commissaires sportifs ou cadres techniques. La structure se doit de faire connaître l'ensemble des secteurs de l'activité.

COMMENT SE PASSE LE RECRUTEMENT ?

Possible dès la 4^{ème}, l'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle Judo » comprend 3 étapes successives :

1. Le recrutement sportif :

Le candidat doit répondre à des exigences sportives et retourner **le dossier de candidature joint**.

Les candidats seront présélectionnés pour **un stage de tests** qui se déroulera les lundi 21 et mardi 22 avril 2025 au CREPS à Dijon (cout du stage et des tests : 55€).

2. Le recrutement scolaire :

Le responsable du Pôle transmet les dossiers sportifs retenus aux différents chefs d'établissement, accompagnés **des bulletins scolaires de l'année en cours**, que le candidat doit fournir.

Les commissions pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles. Si le dossier scolaire est accepté, les candidats sont intégrés dans le collège ou lycée selon des modalités spécifiques à chaque établissement.

3. L'examen médical d'aptitude :

Celui-ci permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire et est réalisé après l'inscription dans l'établissement scolaire.

Il est possible de postuler sur les 2 Pôles : Dijon et Besançon.

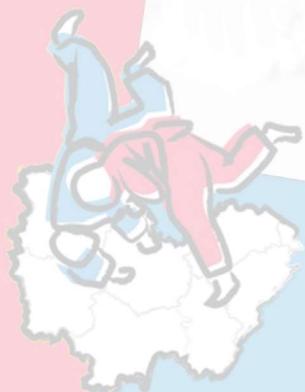


PÔLES ESPOIRS



**FRANCE
JUDO**

PÔLE ESPOIRS BFC



DOSSIER DE CANDIDATURE

à adresser avant le **04 Avril 2025**

Ligue BFC Judo - maison régionale des sports
3 avenue des Montboucons - 25000 BESANCON

ligue.besancon@bfc-ffjudo.com

03 81 48 29 11

Je postule au Pôle de Besançon Dijon les 2 Pôles BFC

I - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM Prénom

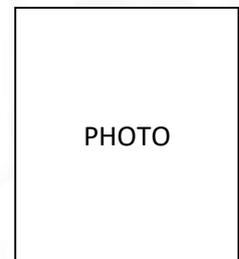
Date de Naissance / / Lieu de Naissance

N° Sécurité Sociale

Sexe Masculin Féminin

Nationalité

Adresse



Code Postal – VILLE

Tel Athlète

Tel Mère Tel Père

Mail Athlète@.....

Mail Mère@.....

Mail Père@.....

Situation Familiale des Parents

Profession de la Mère

Profession du Père

Nombre de frère(s)

Nombre de sœur(s)

II - SITUATION SCOLAIRE en 2024/2025

Classe

Etablissement fréquenté :

NOM

Adresse

Code Postal – VILLE

III - ORIENTATION SCOLAIRE demandée pour l'année 2025/2026

1^{er} CHOIX - Etablissement souhaité :

NOM

Classe LV1

Option LV2

Autre précision à apporter si besoin (facultatif)

2^{ème} CHOIX - Etablissement souhaité :

NOM

Classe LV1

Option LV2

Autre précision à apporter si besoin (facultatif)

Externe

Demi-Pensionnaire

Interne

Etablissement :



IV - SITUATION SPORTIVE

Niveau de pratique

départemental régional inter-régional national international

Catégorie d'âge

Grade Poids

Nombre d'années de pratique du judo :

Numéro de licence _____

Nom Club Actuel

Nom Professeur

Mail Professeur@.....

ENTRAINEMENT - heure / semaine

Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Samedi

Objectif visé

régional inter-régional national international

Motivations sportives

.....

.....

.....

.....

.....

.....

V - SITUATION MÉDICALE

Blessures :

.....

Problèmes :

.....

VI - PALMARES SPORTIF

Notez vos 3 meilleures performances des rencontres F.F.J.D.A uniquement

Année	Cat. d'âge	Cat. de poids	Nom du Championnat	Résultats

VII – ATTESTATIONS OBLIGATOIRES

Je soussigné(e) _____
autorise **mon fils / ma fille** à faire acte de candidature au Pôle Espoirs BFC Besançon/Dijon.

Signature des parents

Je soussigné(e) _____
agissant en qualité de professeur / président de l'association _____
autorise **mon sociétaire** _____
à faire acte de candidature au Pôle Espoirs BFC Besançon/Dijon.

Signature du professeur ou président



PÔLES ESPOIRS



**FRANCE
JUDO**

**PÔLE ESPOIRS BFC
BESANÇON**



ORGANISATION DU POLE ESPOIRS DE BESANÇON

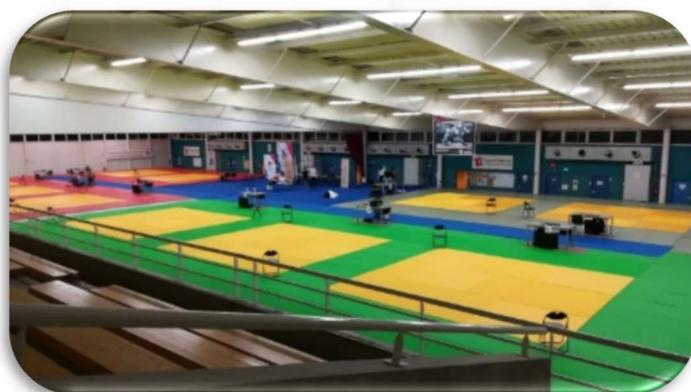
Grâce à l'institution Notre Dame St Jean ainsi que le lycée Ste Famille, le Pôle Espoirs de Besançon met en place une planification et un suivi pédagogique dès la 4^{ème}. C'est l'une des particularités de la structure qui a pour objectif d'amener progressivement une charge d'entraînement tant technique que physique sans perturber l'équilibre scolaire. Grâce au travail commun avec la section Universitaire, les jeunes judokas peuvent être suivis jusqu'à la terminale et également en post-bac en fonction de leur orientation.

Planning (À titre indicatif)

☞	Lundi	17h30 à 19h30	Technique et perfectionnement
☞	Mardi	11h à 13h	Préparation physique et Judo (Collège)
☞	Mardi	18h à 20h	Perfectionnement
☞	Mercredi	13h30 à 17h30	Préparation physique et technique Ne waza
☞	Jeudi	18h à 20h	Perfectionnement
☞	Vendredi	11h à 13h	Préparation physique et technique (Collège)

Equipement sportif *Pôle Sportif des Montboucons*

- DOJO DE 700M²
- Espace Médical
- Salle de Musculation
- Sauna



Encadrement



Philippe TAURINES

Responsable et entraîneur

Professorat de Sport

06.16.01.37.32

philippe.taurines@ffjudo.com



Sébastien EPAILLY

Entraîneur

CTF - BE2

06.88.96.02.89.

sebastien.epailly@ffjudo.com

***Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter,
ainsi que Anne-Sophie VAUTIER, au secrétariat de la Ligue***

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONVENTIONNES

L'institution Notre Dame - St Jean

Le partenariat entre le Pôle Espoirs et l'institution Notre Dame - Saint Jean existe depuis la création de la structure en 1997. Cette expérience commune a permis d'affiner la qualité du suivi scolaire des élèves en privilégiant les échanges entre les responsables pédagogiques et sportifs.

Il met en œuvre un encadrement spécifique aux judokas, permettant entre autres, aux élèves internes de bénéficier d'une étude de 21h à 22h ainsi que l'accès à l'internat dès le dimanche soir en cas de retour tardif.

Le Collège Notre Dame

Situé à moins d'un kilomètre du Pôle Sportif des Montboucons, il accueille les athlètes de 4^{ème} et 3^{ème} dans des classes réservées aux sportifs.



La spécificité de l'établissement consiste à terminer tous les jours à 15h50 afin de permettre aux élèves de faire leur travail scolaire avant de se rendre à l'entraînement. Une étude accompagnée par des enseignants ou la vie scolaire est organisée de 16h05 à 16h55.

Le Lycée St Jean

A dix minutes en bus du collège, il accueille les judokas dans les **filières générales et technologiques**.

Les filières générales disponibles à l'issue de la seconde

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire-géographie, géographie et sciences politiques
- Humanités, littératures et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Arts plastiques
- Numériques et sciences informatiques



Les filières technologiques disponibles

- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONVENTIONNES

Le Lycée Professionnel Sainte Famille filières professionnelles

Aide à la personne :

- **CAP ATMFC** (Assistant technique en milieu familial et collectif). Cette formation en 2 ans vise à préparer les jeunes à l'insertion professionnelle dans les milieux collectifs recevant du public (écoles, structures hospitalières, maisons de retraite) ou dans l'aide à domicile. Les jeunes sont formés pour des emplois d'agent de service ou auxiliaire de vie. La poursuite d'étude en bac professionnel est envisageable.
- **BAC PRO ASSP** (Accompagnement, Soin et Service à la Personne). Cette formation complète dans les domaines de la santé et du service prépare en 3 ans aux métiers des domaines sanitaires, éducatifs et sociaux. Elle permet également une poursuite d'étude, par exemple vers les concours de la santé ou en BTS.
- **BAC PRO SPVL** (Service de Proximité et Vie Locale) développe en 3 ans les compétences sociales nécessaires aux métiers de l'animation ou de gestion des espaces ouverts au public (accueil, orientation et mise en valeur). La poursuite vers les concours du social (moniteur éducateur par exemple) ou vers un BTS est possible.

Commerce :

- **CAP ECMS** (Employé de Commerce Multi-Spécialités) permet de former en 2 ans les candidats aux **métiers principaux du commerce (employé en grande surface ou en magasin spécialisé)**. La poursuite d'étude en bac professionnel est envisageable.
- **BAC PRO COMMERCE**. Cette formation complète de 3 ans associe les savoir-faire de base de l'employé de commerce en y ajoutant des compétences de relationnel client et de gestion du magasin. Cela permet d'envisager soit de poursuivre en BTS, soit de devenir à terme responsable d'un magasin ou d'un secteur en grande distribution.

Gestion et administration :

- **BAC PRO GA** (Gestion et Administration). Cette formation prépare en 3 ans des employés d'entreprises privées ou publiques polyvalents dans l'organisation administrative. Le titulaire vise à seconder efficacement les responsables. Ils sont compétents dans les liens administratifs et la mise en place de projets avec tous les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, salariés, banques, notamment). La poursuite d'étude vers un BTS est possible.



LES PORTES OUVERTES

Elles se dérouleront le **samedi 15 mars 2025 de 10h à 12h au CDI du Collège Notre Dame** (30 rue de la Grande du Collège_25000 BESANCON) – accueil à partir de 9h30. Elles ont pour but de décrire le travail mis en place sur le pôle et de faire connaître les infrastructures sportives mais également scolaires.

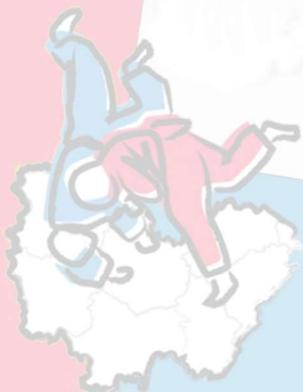
Programme :

⌘ Information sur les établissements scolaires

- Filières
- Aménagements horaires
- Suivi personnalisé
- Relation entre la structure sportive et les établissements scolaires
- Questions diverses

⌘ Description de la structure sportive (responsables et entraîneurs)

- Planning d'entraînement
- Les tournois
- La relation avec les clubs
- L'état d'esprit et les attentes pour accéder au pôle espoir
- Questions diverses

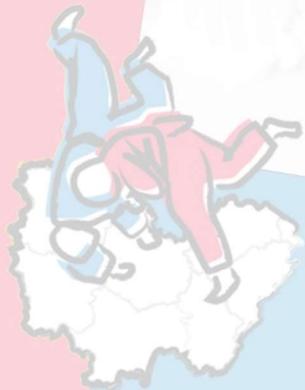


PÔLES ESPOIRS



**FRANCE
JUDO**

**PÔLE ESPOIRS BFC
DIJON**



ORGANISATION DU POLE ESPOIRS DE DIJON

Les Recteurs et les Inspecteurs d'Académie organisent l'accueil des sportifs dans les établissements d'enseignement du second degré, publics ou privés, sous contrats, qui ont inscrits volontairement cet accueil dans leur projet d'établissement.

L'entraînement intensif et la participation aux compétitions imposent des formules adaptées d'aménagement de l'emploi du temps, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.

Les enseignants ayant en charge les sportifs de haut niveau, adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève, lui garantir davantage d'autonomie et faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.

Le soutien scolaire est assuré par le CREPS de BFC et les établissements scolaires.

Possibilité de soutien scolaire tous les jours en fonction de la demande et des besoins des sportifs.

Les internats

CREPS Bourgogne Franche-Comté – Antenne de Dijon : 15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON

Tel : 03 80 65 46 12

Lycée Privé Les Arcades : 13 rue du Vieux Collègue BP 61830 – 21018 DIJON

Tel : 03 80 68 48 28

Lycée Jean-Marc Boivin : 4 bis route de Dijon – 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

Tel : 03 80 48 15 80

Lycée Olivier de Serres : 21 Boulevard Olivier de Serres – 21800 QUETIGNY

Tel : 03 80 71 80 00

Lycée Hippolyte Fontaine : 20 Boulevard Voltaire – 21000 DIJON

Tel : 03 80 38 36 00

L'environnement et l'encadrement sportif

- ⌘ Entraînement intensif de 10 à 15 heures par semaine
- ⌘ En plus de la formation technique, les Pôles Espoirs forment les jeunes athlètes physiquement et psychologiquement afin qu'ils soient capables, s'ils intègrent un Pôle France, de supporter les charges d'entraînement.

LIEU d'ENTRAINEMENT :

Dojo du CREPS Bourgogne Franche-Comté – Antenne de Dijon
19 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON

EQUIPE :

Intervenants ponctuels

Joris ANTONIOLI

Julien MAUGARD

Secrétariat

Corinne GEORGET



Cédric GAUDET

Responsable et entraîneur

BE2

06.12.36.04.24.

cedric.gaudet@ffjudo.com

lien de présentation

<https://app.genially.com/editor/6606f5b54dc08d0014d3aca4>

L'environnement médical

SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES :

Centre médico-sportif du CREPS Bourgogne Franche-Comté – Antenne de Dijon
15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON
Tèl : 03 80 65 02 70

EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIR JUDO

Médecin du Pôle : CREPS Bourgogne Franche-Comté – Antenne de Dijon
15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON
Tel : 03 80 65 02 70

Ostéopathe : M. Olivier CIAPPUCCINI
15 ter Boulevard de Voltaire – 21000 DIJON

Kinésithérapeute : Kinésithérapeutes du CREPS BFC – Antenne de Dijon
15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON
Tel : 03 80 65 02 70

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AVEC HORAIRES AMENAGES

Collège Camille Claudel : **Classe de 4^{ème} et 3^{ème}**
4 bis route de Dijon – 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Tel : 03 80 48 15 90

Lycée Jean-Marc Boivin : **Enseignement Général**
4 bis route de Dijon – 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Tel : 03 80 48 15 80

BACCALAURÉAT 2021

Découvrez les enseignements de première à la rentrée 2019

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	Histoire - géographie	Éducation physique et sportive
Enseignement moral et civique	Enseignement scientifique	Langue vivante A et langue vivante B

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères	Mathématiques
Physique, Chimie	Sciences de la vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales	

Lycée Privé Les Arcades :

Enseignement Général Technologique et Professionnel

13 rue du Vieux Collège BP 61830 – 21018 DIJON

Tel : 03 80 68 48 28

Adresse mail : lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr

Site internet : www.lyceelesarcades.com



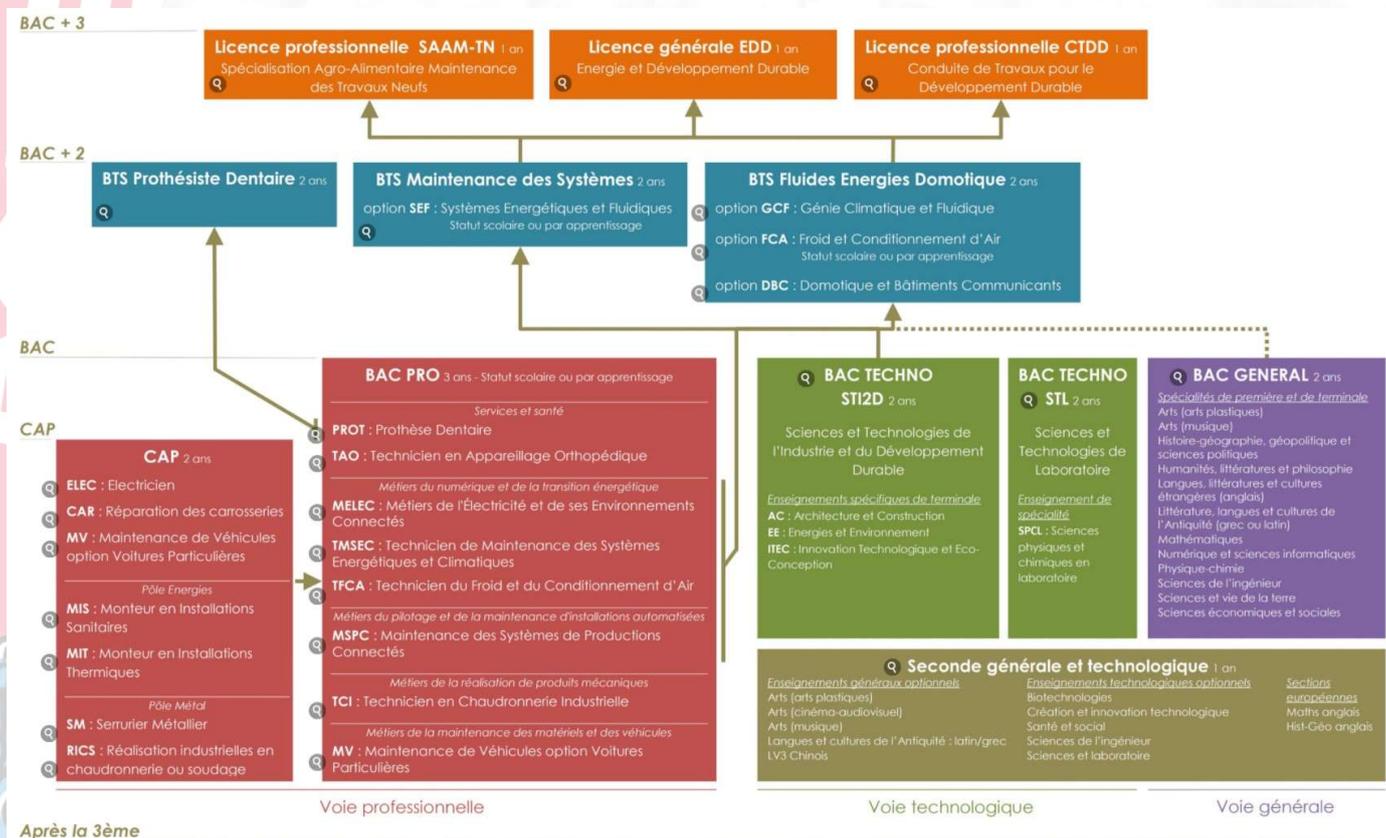
Lycée Hippolyte Fontaine :

Enseignement Général Technologique et Professionnel

20 Boulevard Voltaire – 21000 DIJON

Tel : 03 80 38 36 00

Site internet : www.lyceehfontaine.com



Contactez la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Judo Jujitsu pour tout autre établissement

